



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Vols

Question écrite n° 38455

Texte de la question

M Marc Reymann attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le développement du vol des bicyclettes. Le phénomène entraîne une baisse de l'usage des vélos et l'activité des artisans du cycle en est affectée. Selon certaines associations de défense des cyclistes, une des solutions pourrait consister à copier le système suisse qui institue pour les bicyclettes un régime comparable à celui des cartes grises pour les véhicules à moteur. Il lui demande ce qu'il pense d'une telle proposition.

Données clés

Auteur : [M. Reymann Marc](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38455

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1343